



DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

AVIS D'IMPÔT 2016

IMPÔT SUR LES REVENUS

de l'année 2015

original moins des données
concernant mon épouse et son
fils mais les totaux sont
inchangés

Pour vos démarches,
pas besoin d'original :
il suffit de fournir une
photocopie, vérifiable sur
impots.gouv.fr/verifavis

M LECLERC PATRICE GILBERT CLAUDE
OU MME

92045

Vos références

Pour accéder à votre espace Particulier

Numéro fiscal : -----

Déclarant 1 : 07 ----- C

Déclarant 2 : ----- voir votre déclaration

N° de déclarant en ligne : 104 937

Revenu fiscal de référence :

Référence de l'avis : 16 92 0504911 04

Numéro FIP : 921 46 51 7001127789 3 A

Numéro de rôle : 011 A

Date d'établissement : 08/07/2016

Date de mise en recouvrement : 31/07/2016

Votre situation

MONTANT À PAYER

Au plus tard le 15/09/2016 (41)

1 696,00 €

Détail du montant à payer

Montant de votre impôt sur le revenu

1 696,00 €

Vous êtes redevable du montant figurant dans le cadre « Votre situation » (montant à payer).

Si vous avez opté pour l'avis d'impôt en ligne, vous devez payer, à votre choix :

- sur impots.gouv.fr : payez en ligne ou adhérez au prélèvement à l'échéance en vous connectant à la rubrique Mon espace Particulier, puis laissez-vous guider ;
- par téléphone, courrier ou courriel pour adhérer au prélèvement à l'échéance (aux coordonnées indiquées dans le cadre « Vos démarches »).

Pour 2017, vous pourrez adhérer au prélèvement mensuel.

	Déclar. 1	Déclar. 2	Enfant(1)	Total
Détail des revenus				
Salaires.....	8314			
Autres revenus salariaux.....	50305			
Total des salaires et assimilés ²	58619			
Déduction 10% ou frais réels.....	- 5862			
Pensions, retraites, rentes.....				
Abattement spécial de 10%.....				
Salaires, pensions, rentes nets.....	52757	36106	16072	104935
Revenus perçus par le foyer fiscal				
Revenus de capitaux mobiliers déclarés.....			2	
Revenus de capitaux mobiliers imposables ⁷			1	
Revenu brut global.....				104936
CSG déductible.....				- 0
Revenu imposable.....				104936
Impôt sur les revenus soumis au barème ¹⁴				* 18682
REDUCTIONS D'IMPOT ¹⁵				
Dons aux oeuvres.....	Montant déclaré 64171	Montant retenu 20987	Montant réduction 13851	
Total des réductions d'impôt ²⁰.....				- 13851
Impôt sur le revenu net avant corrections.....				4831
Impôt total avant crédits d'impôt.....				4831
CREDITS D'IMPOT, IMPUTATIONS				
Cotisations syndicales.....	Montant déclaré 214	Montant retenu 214		
Montant du crédit d'impôt calculé.....				- 141
Emploi salarié à domicile.....	3443	3443		
Montant du crédit d'impôt calculé.....				- 1722

Suite en page suivante >>>

SITUATION DU FOYER	CAS PARTICULIER	RÉSIDENCE EXCLUSIVE		RÉSIDENCE ALTERNÉE		ENFANTS MAJEURS CÉLIBATAIRES	ENFANTS MARIÉS	PERSONNES RECUEILLIES HANDICAPÉES	NOMBRE DE PARTS
		ENFANTS MINEURS OU HANDICAPÉS	DONT ENFANTS HANDICAPÉS	ENFANTS MINEURS OU HANDICAPÉS	DONT ENFANTS HANDICAPÉS				
M						1			2.5

>>> Suite de votre avis				
Intérêts prêt habitation principale.....	6362	6362		
Montant du crédit d'impôt calculé.....			- 1272	
IMPOT NET				
Total de l'impôt sur le revenu net.....			1696	
Taux d'imposition ²⁴			1,60%	
TOTAL DE VOTRE IMPOSITION NETTE A RECOUVRER....				1696
INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES				
Revenu fiscal de référence ²⁵				104937
Votre revenu fiscal de référence est supérieur à 28 000 €, si votre résidence principale est équipée d'un accès à internet, vous devrez déclarer vos revenus 2016 en ligne en 2017. Toutefois si vous estimez ne pas être en mesure de le faire, vous pouvez continuer à utiliser une déclaration papier.				
Reports sur les années suivantes				
Dons aux œuvres :				
montant à reporter sur la déclaration de vos revenus perçus en 2016 à souscrire en 2017 ³² :				
report provenant de l'année 2011.....			3928	
report provenant de l'année 2012.....			15000	
report provenant de l'année 2013.....			4785	
report provenant de l'année 2014.....			11651	
report provenant de l'année 2015.....			7820	
Informations indiquées pour mémoire				
Revenus déjà soumis aux prélèvements sociaux avec CSG déductible ¹⁹				2

Suite en page suivante >>>

Vos démarches

- ⇒ **Sur impots.gouv.fr :** Accédez à votre espace Particulier pour télécharger vos déclarations et avis d'impôts, payer et gérer vos contrats de prélèvement, déposer vos réclamations et poser vos questions grâce à votre messagerie sécurisée.
- ⇒ **Par courriel :** Utilisez votre messagerie sécurisée dans votre espace Particulier sur impots.gouv.fr
- ⇒ **Par téléphone :** Votre centre prélèvement service, pour toutes questions sur le prélèvement à l'échéance ou sur le prélèvement mensuel : 0 810 012 011* - Courriel : cps.lyon@dgfip.finances.gouv.fr
- Courrier : centre prélèvement service 69327 LYON CEDEX 3
Le centre impôts service, pour des renseignements généraux : 0810 Impôts (0810 46 76 87)*.
Votre centre des finances publiques pour toute autre question personnelle (coordonnées ci-dessous).
- ⇒ **Sur place :** Votre centre des finances publiques (les horaires d'ouverture de votre guichet figurent à la rubrique « Consulter » de votre espace Particulier) :
SERVICE IMPOTS PARTICULIERS GENNEVILLIERS - S.A.I.D. GENNEVILLIERS-VILLENEUVE-LA-G.
177 AVE GABRIEL PERI - 92237 GENNEVILLIERS CEDEX BP219
Tél : 01 40 85 43 00 Courriel : sip.gennevilliers@dgfip.finances.gouv.fr